



## Note

Date : Le 25 mars 2015

Destinataires : Membres de la collectivité canadienne de la physique subatomique

Expéditeur : Elizabeth Boston  
Directrice, Sciences mathématiques, environnementales et physiques

Sarah Overington  
Chef d'équipe, physique et astronomie

Objet : Lancement du processus d'établissement du plan à long terme pour la physique subatomique au Canada : 2017-2021

---

Le dernier processus d'établissement d'un plan à long terme entrepris par la collectivité canadienne de la physique subatomique s'est terminé au cours de l'automne de l'année 2011. Ce plan portait sur la période de 2011 à 2016, en plus de présenter des prévisions pour la période de 2016 à 2021, lesquelles reposaient sur des hypothèses.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le CRSNG lance officiellement le processus d'établissement du plan de planification à long terme qui portera sur la période allant de 2017 à 2021 et inclura des prévisions jusqu'à l'année 2026. Comme dans le passé, la collectivité canadienne de la physique subatomique sera le moteur de ce processus. Un comité sera invité à examiner les contributions de la collectivité et à formuler le plan à long terme. Nous demandons à l'Institut canadien de physique nucléaire et à l'Institut de la physique des particules de mener de vastes consultations auprès des sous-collectivités qu'ils représentent et servent, ainsi que de préparer des communications à l'intention du Comité de planification à long terme. Vous trouverez ci-joint le cadre de référence pour ce nouveau plan à long terme.

Nous vous encourageons fortement à participer et à contribuer activement à ce processus important. Il nous tarde de vous rencontrer au cours des consultations publiques qui auront lieu en 2015 et 2016.

Nous souhaitons que vos projets de recherche continuent d'être couronnés de succès.



**CRSNG  
NSERC**

*Investir dans les gens, la découverte et l'innovation  
Investing in people, discovery and innovation*

## **PLAN À LONG TERME POUR LA PHYSIQUE SUBATOMIQUE AU CANADA : 2017-2021**

### **CADRE DE REFERENCE**

#### **I. CONTEXTE**

Sous l'égide du CRSNG, la collectivité canadienne de la physique subatomique établit ses priorités scientifiques et ses priorités en matière de financement au moyen de plans quinquennaux à long terme. Ces plans guident le CRSNG et la Section d'évaluation des demandes en physique subatomique en leur permettant de tenir compte des priorités de la collectivité en ce qui a trait aux projets en cours et futurs. Le dernier plan à long terme portait sur la période de 2011 à 2016, en plus de fournir des prévisions pour la période de 2016 à 2021, lesquelles reposaient principalement sur des hypothèses. Depuis, le calendrier de certaines expériences et de projets futurs a changé, et de nouvelles occasions de recherche ont peut-être également vu le jour. De plus, le nouveau plan quinquennal de TRIUMF a été élaboré. Un nouvel exercice de planification à long terme doit être mené à bien. Il portera sur la période de 2017 à 2021 et inclura des prévisions jusqu'en 2026.

#### **II. COMITE**

La collectivité canadienne de la physique subatomique sera le moteur du processus d'établissement du plan à long terme. Un comité sera invité à examiner la contribution de cette collectivité et à formuler le plan à long terme. Le Comité de planification à long terme sera composé d'un nombre adéquat de spécialistes qui évoluent dans les principales sous-disciplines examinées par la Section d'évaluation des demandes en physique subatomique du CRSNG, y compris les aspects expérimentaux et théoriques, à savoir la physique nucléaire, l'astrophysique nucléaire, la physique des champs et des particules élémentaires et l'astrophysique des particules. Le Comité sera présidé par un chercheur chevronné possédant une connaissance approfondie du milieu de la recherche en physique subatomique au Canada et à l'étranger. Il se peut que des membres du Comité de planification à long terme précédent fassent partie du nouveau Comité, de sorte à assurer la continuité.

Le Comité de planification à long terme comprendra également des membres d'office qui seront uniquement des observateurs et des personnes-ressources pour les autres membres. Ces membres d'office sont :

- le président de la Section d'évaluation des demandes en physique subatomique;
- le directeur de l'Institut canadien de physique nucléaire;
- le directeur de l'Institut de la physique des particules;
- le directeur de TRIUMF ou son directeur scientifique



**CRSNG  
NSERC**

*Investir dans les gens, la découverte et l'innovation  
Investing in people, discovery and innovation*

Des observateurs d'autres organismes seront invités à assister aux réunions.

Le Comité de planification à long terme peut choisir de tenir certaines réunions à huis clos sans la présence des membres d'office ou des observateurs.

Des représentants du CRSNG feront office d'observateurs et de personnes-ressources en tout temps.

### **III. MANDAT**

Compte tenu i) de l'internationalisation croissante des projets et des collaborations portant sur des questions fondamentales de la physique subatomique; ii) de l'exigence concurrente de maintenir et d'élargir une infrastructure et des programmes de recherche nationaux de premier ordre; iii) du savoir-faire et des points forts reconnus de la collectivité canadienne; et iv) de la reconnaissance du fait que la collectivité canadienne de la physique subatomique n'est pas en mesure de participer à tous les projets de recherche, le Comité est invité à recenser les projets scientifiques en physique subatomique que le milieu devrait mener et les priorités connexes auxquelles il devrait donner suite dans un délai de cinq à dix ans et qui assureraient le maintien du leadership scientifique mondial du Canada. De plus, le Comité devra fournir des prévisions budgétaires, y compris les échelles de financement pour les projets auxquels la priorité a été accordée. Ces échelles devraient inclure des niveaux de financement qui permettraient une contribution limitée, quoiqu'efficace, aux projets ainsi que les niveaux qui permettraient une plus grande contribution.

L'évaluation du Comité reposera sur une vaste consultation de la collectivité canadienne de la physique subatomique. Elle doit se fonder uniquement sur la science de la physique subatomique en cours et à venir. Le Comité devra évaluer la faisabilité, l'état de préparation technique et les risques associés à des projets particuliers. Il est impératif que cette évaluation se fasse selon un processus équitable et rigoureux.

Le Comité est également invité à examiner et analyser les facteurs qui touchent la collectivité de la physique subatomique et à formuler des recommandations sur la façon de réduire toute incidence négative ou d'accroître toute incidence positive. Ces facteurs peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les programmes du CRSNG autres que ceux relevant de la Section d'évaluation des demandes en physique subatomique, la relation entre le CRSNG et d'autres organismes et organisations, et les activités d'organismes de recherche nationaux. Le CRSNG pourrait aussi demander au Comité de donner son avis sur les modifications éventuelles à la structure des programmes compris dans l'enveloppe réservée à la physique subatomique, par exemple des changements aux exigences relatives à la demande ou aux types de subventions offertes.

### **IV. PROCESSUS ET CALENDRIER**

Les membres du Comité de planification à long terme auront été désignés avant la fin du mois de mai 2015 et une réunion de lancement aura lieu immédiatement après.



**CRSNG  
NSERC**

*Investir dans les gens, la découverte et l'innovation  
Investing in people, discovery and innovation*

L'Institut canadien de physique nucléaire et l'Institut de la physique des particules seront chargés de préparer des communications à l'intention du Comité de planification à long terme. Ces communications doivent résumer la vision et les priorités scientifiques mises de l'avant par les sous-collectivités qu'ils représentent et servent, y compris les aspects expérimentaux et théoriques. Des recommandations générales peuvent également être incluses dans les communications. Chaque institut devrait consulter dans une large mesure les sous-collectivités de diverses façons et assurer un processus juste et rigoureux. Les communications doivent être présentées au CRSNG au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2015. Elles seront transmises au Comité de planification à long terme. Les instituts doivent veiller à ce que les communications puissent être consultées par l'ensemble du milieu dans leur site Web accessible au public. Les réponses éventuelles aux communications par des particuliers ou des organisations seront acceptées et devront être présentées au CRSNG; elles seront transmises au Comité de planification à long terme. Tout au long du processus, le Comité de planification à long terme peut également demander la contribution d'autres sources, s'il le juge approprié.

Le Comité de planification à long terme tiendra des consultations publiques (séances de discussion ouverte) à l'automne 2015 et au printemps 2016, après avoir reçu les communications. Le Comité organisera ensuite des réunions en personne ou des téléconférences jusqu'au printemps 2016. Un rapport final sera remis au CRSNG au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

#### **V. DOCUMENTS A PRODUIRE**

Le Comité de planification à long terme présentera son rapport final au CRSNG au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Le rapport sera publié par la suite dans les deux langues officielles.

#### **VI. CONFLITS D'INTERETS ET CONFIDENTIALITE**

Tous les membres doivent respecter les termes du *Code d'éthique professionnelle régissant la conduite des membres de comités permanents et consultatifs du CRSNG*. De plus, aux fins du présent exercice, un membre sera jugé être en situation de conflit d'intérêts pendant une discussion sur l'établissement de la priorité d'un projet particulier qui profiterait directement au membre ou à l'organisme auquel il appartient.

#### **VII. AIDE FINANCIÈRE**

Le CRSNG fournira au Comité de planification à long terme une aide financière en vue de l'organisation des réunions pertinentes, des déplacements des membres du Comité pour participer à ces réunions et de la préparation du rapport.

---